

CONCOURS DE TECHNICIEN 2024

TROISIÈME VOIE SPÉCIALITÉ « BÂTIMENTS, GÉNIE CIVIL »

ÉPREUVE DE RAPPORT

NOTE OBTENUE : 12.50 / 20

Commune de Techniville
Direction des bâtiments
Technicien territorial

Le 11 avril 2024

Rapport technique
À l'attention du directeur bâtiment

Objet : le réemploi des matériaux dans le bâtiment

Ref : loi du 10 février 2020 « lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire », loi du 17 août 2015 « transition énergétique ».

De nos jours, au vu de l'épuisement des ressources, le réemploi des matériaux dans le bâtiment semble relever du bon sens.

Le réemploi des matériaux par le recyclage est un enjeu important pour les collectivités aussi bien économiquement que d'un point de vue environnemental.

Le réemploi des matériaux est-il essentiel ?

Dans un 1^{er} temps, nous ferons un état des lieux des matériaux réemployés, et dans un 2nd temps, nous évoquerons la stratégie pour favoriser le réemploi des matériaux sur les chantiers.

I. État des lieux des matériaux réemployés

Réemployer des matériaux impose les territoires à recycler les déchets du BTP, cependant des freins existent.

A. Le recyclage des matériaux sur les chantiers

Le recyclage existe dans plusieurs filières, qui revalorisent les déchets du BTP. Et le secteur produit plusieurs millions de tonnes de déchets chaque année. En 2019, selon l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), seuls 45% à 47% de ces déchets sont valorisés.

Le réemploi des matériaux est un gisement encore largement inexploité. L'allongement de la durée de vie des bâtiments, l'épuisement des ressources et la limitation des consommations d'énergie, et la massification de la rénovation et du réemploi est nécessaire.

B. Un frein au réemploi des matériaux recyclés

La rénovation et les démolitions des bâtiments sont une source en matière première pour le réemploi des matériaux.

Cependant, nous avons obligation de procéder à l'évaluation des risques liés aux polluants (amiante, plomb) et aussi le diagnostic termites.

Certains matériaux sont encore peu recyclés comme le béton. Les normes imposent des contraintes freinant le recyclage.

Le recours au réemploi des matériaux peut poser la question au titre de la responsabilité décennale en cas de dommages après réception.

Le réemploi des matériaux est important pour permettre de préserver le patrimoine et pour protéger l'environnement.

II. Une stratégie pour réemployer les matériaux sur les chantiers

Le recyclage et le réemploi des matériaux est un objectif initial de préservation du patrimoine en France.

A. L'important de recycler les matériaux du bâti

L'intérêt pour le recyclage des bâtiments à une signification historique, afin de les transmettre aux générations futures.

L'impact environnemental de tout projet est un bon élément déterminant dans l'acceptation du public et des pouvoirs locaux. Or le recyclage des bâtiments peut jouer un grand rôle dans ce domaine. Le fait de recycler un bâtiment peut aussi réduire les coûts de chantier.

B. Une démarche pour aider à intégrer le réemploi des matériaux

Plusieurs types d'actions permettent d'aboutir au réemploi de matériaux, de construction en amont et pendant la conduite du projet.

Il faut la construction d'une vision et d'une stratégie en matière de réemploi. Il faut créer des synergies inter-chantiers comme le sourcing et un AMO réemploi (assistance maîtrise d'ouvrage).

Il faut traduire les objectifs globaux en objectifs projet.

Il faut passer d'une logique de déchets à une logique de ressources. Des plateformes de réemploi numériques et/ou physiques commencent à se développer.

Les maîtres d'ouvrage abordent les réglementation du réemploi des matériaux, comme une invitation à changer les pratiques, plus que comme une véritable obligation, objectifs fixés par la loi du 10 février 2020.